



Parti socialiste
du Valais romand

le peuple.VS

Numéro 170

Vendredi 12 mars 2021



Victoire d'étape!

Il y a des dimanche soir plus calmes que celui-là. Journée d'élection oblige, le parcours aura été ardu, d'un plateau télé à la prochaine radio, en passant par les coups de fil et les messages, ce ne fut pas de tout repos.

Mais quelle journée, camarades! Les chiffres tombent et le tableau prend forme, de mieux en mieux! Ce soir, notre candidat, camarade et ami Mathias Reynard termine à la troisième place avec plus de 51'000 voix!

Nombre d'élu-e-s au Grand Conseil



Au Grand Conseil, le PSVr progresse et gagne trois sièges à la députation, le SPO en perd un, c'est donc +2 au bilan!

Et, cerise sur le gâteau, la vague violette a eu lieu, le Parlement valaisan passe de 19.2 à 34.6 % de femmes à la députation!

Tant de bonnes nouvelles font du bien et nous les méritons amplement. Accordons-nous quelques heures de repos. Ensuite, il faudra repartir en campagne.

La gauche valaisanne, qui pèse désormais 25.38 % au Parlement, doit absolument être présente au sein du gouvernement! La Gauche tous partis confondus est aujourd'hui la deuxième force politique de ce Canton!

Le PDC, qui ne pèse plus que 36.9%, ne peut en aucun cas revendiquer un troisième siège au Conseil d'État. Le PLR à 20.7% et l'UDC à 16.9% sont tout à fait légitimes à revendiquer un siège également. La population valaisanne, si elle élit ses ministres comme elle a élu son Parlement cantonal, devra s'en souvenir. On imagine bien que le PDC ne fera pas acte d'humilité, c'est donc bien aux électrices et aux électeurs qu'il incombera de corriger l'erreur de calcul.

Trois semaines de campagne nous tendent les bras. Chacune et chacun pourra y jouer un rôle. La campagne de mobilisation se poursuivra, les poseurs d'affiche seront au taquet, les actions de terrain reprendront de plus belle.

Le premier tour nous donne des ailes, certes. C'est une belle victoire d'étape. Mais nous le savons bien, rien n'est joué, rien n'est jamais gagné d'avance.

C'est donc à nous, camarades, qu'il appartient de retrousser une fois encore nos manches. Avec conviction, avec endurance, avec en toile de fond une vision pour un Valais solidaire, écologique et féministe!

Barbara Lanthemann,
présidente du PSVR,
députée au Grand Conseil



2

Élection au Conseil d'État :
Écrivons l'histoire!
Charles-Edouard Bagnoud

5

La Jeune Garde :
Pas touche à nos rentes!
Elodie Wehrli

6

Le PS Objectif femmes
soutient Mathias



Élection au Conseil d'État: Écrivons l'histoire!

Mathias Reynard n'avait même pas 10 ans lorsqu'un premier coup de tonnerre ébranlait le Valais, en 1997, à l'occasion de l'élection du premier socialiste au Conseil d'État, Peter Bodenmann, ramenant ainsi à trois les magistrats issus du PDC.

Et puis, presque plus rien depuis plus de deux décennies, si ce n'est l'arrivée remarquée sur la scène politique cantonale de l'UDC, avec comme point culminant, l'élection fugace d'Oscar Freysinger.

24 ans plus tard, l'Histoire peut à nouveau s'écrire en lettres d'or dans le livre des grands événements qui forgent la mémoire d'un pays. Et ceci à double titre :

D'une part, en installant au pouvoir le premier socialiste romand et, d'autre part, en mettant fin à la domination séculaire du PDC sur cette institution.

Il faut que le 28 mars la fête soit belle et c'est nous seul-e-s qui pouvons faire en sorte que Mathias décroche la lune.

Ainsi, ce 28 mars, le Valais peut, ou plutôt doit, épouser son siècle, selon la formule du radical Léonard Bender, et instaurer une proportionnelle de fait en associant les quatre principales formations politiques de ce canton. C'est cette manière de concevoir la démocratie qui fait la force de la Suisse et il est donc temps que le Valais rejoigne la quasi-totalité de ses frères confédérés dans cette logique.

Les résultats du premier tour sont certes exceptionnels et très encourageants pour Mathias Reynard. Ils mettent clairement en évidence les qualités remarquables de notre candidat et le travail de fond effectué par la direction du parti.

Mais c'est là, et là précisément, que le danger guette et ce danger s'appelle l'excès de confiance.

Il serait en effet suicidaire de croire que la partie est jouée, que rien ne saurait empêcher la marche triomphale de notre camarade et que le score du 7 mars constitue une « assurance tous risques » pour le deuxième tour.

L'histoire, et la politique en particulier, sont friandes de renversements improbables, de coups de théâtre surprenants. Souvenons-nous de Lionel Jospin en 2002 ou, chez nous, d'Oscar Freysinger en 2017.

Mathias Reynard et la direction du parti l'ont bien compris : jouer gagnant est le meilleur moyen de tout perdre !

C'est donc à nous, militant-e-s, sympathisant-e-s, d'intégrer dès maintenant ce danger et de redoubler d'ardeur et de force de conviction afin d'assurer notre siège. Personne ne nous fera de cadeaux, le PDC se battra de toutes ses forces pour préserver son hégémonie.

Il faut que le 28 mars la fête soit belle et c'est nous seul-e-s qui pouvons faire en sorte que Mathias décroche la lune.

Au travail mes Camarades !

**Charles-Edouard Bagnoud,
ancien président du PSVR**



Hommage aux porteurs d'eau

Qui sont Roger Kluge, Sebastian Langeveld et Lawson Craddock ? Vous ne savez pas ? Très honnêtement, moi non plus jusqu'au moment de commencer ces lignes. Heureusement, Wikipedia est là. Les trois sont des coureurs cyclistes dont le point commun est de se trouver à la page « Lanterne rouge » du célèbre dictionnaire virtuel et participatif.

Autrement dit, ces trois messieurs sont respectivement les derniers arrivés des Tours de France 2020, 2019 et 2018. Même distance parcourue, mêmes efforts, mêmes difficultés que les premiers mais ni la même notoriété ni les mêmes retombées. Nul doute qu'il faut être animé d'une passion et d'une endurance aussi fortes – voire beaucoup plus – que celles des stars du cyclisme pour consentir à autant de sacrifices en sachant pertinemment que l'on arrivera sur les Champs Elysées bien après le départ du public et des journalistes.

On peut être pleins de convictions et de propositions pour forger son engagement mais il n'est pas toujours aisé de les faire passer face à un journaliste du Nouvelliste ou sur le plateau de Canal9.

Cette comparaison qui vaut ce qu'elle vaut m'est venue en tête durant cette campagne à la députation. A plusieurs reprises, alors que j'encourageais un ami ou une amie à choisir l'un ou l'autre des candidats ou candidates PS au Grand-Conseil, la question revenait : « Mais il a des chances ou c'est un porteur d'eau ? » Comme si la propension de nombreux citoyens à voter utile les obligeait à choisir uniquement ceux qui allaient être élus. Bizarre manière de considérer la démocratie. Alors oui, comme dans le cyclisme, on sait bien qu'il y a les élus et les autres. Ceux qui sont là pour apporter des voix, un réseau, de la visibilité et qui savent d'avance qu'ils seront viennent-ensuite. Certains acceptent même d'être candidats parce qu'ils ont la quasi-certitude de ne pas être élus.

Au moment d'écrire ces lignes, j'ignore encore quels seront les gagnants et les perdants de cette élection. Mais j'ai une pensée particulière

et des remerciements sincères à adresser à tous les porteurs d'eau. Comme les sortants, ils ont mené campagne dans une période sanitaire qui a poussé tout le monde à se réinventer. Ils se sont affichés sur les réseaux sociaux, avec ce que cela peut supposer de violence et d'attaques. Ils ont écumé les marchés, derniers lieux ouverts de rassemblements, tracts à la main. Ils ont appelé leur réseau au vote par téléphone, dans la rue, par écrit, craignant parfois de déranger ou d'importuner. Ils se sont fait prendre en photo, affichés en grand format dans les rues de leurs quartiers et de leurs villages. Les politiciens aguerris en ont l'habitude mais pour combien de candidats – et sans doute encore plus de candidates – ce passage obligé est-il une épreuve ? Et que dire de celles et ceux qui ont eu droit à un baptême du feu médiatique ? On peut être pleins de convictions et de propositions pour forger son engagement mais il n'est pas toujours aisé de les faire passer face à un journaliste du Nouvelliste ou sur le plateau de



Canal9. Une énergie folle déployée à côté d'une vie professionnelle, associative et familiale déjà souvent plus que remplies. Tout cela dans l'espoir, parfois, d'être élu. Mais le plus souvent dans celui de garantir l'élection des têtes de liste.

En tant que militante qui n'a jamais eu cet admirable courage, toutes mes félicitations aux élus des listes PS, aux autres aussi évidemment, mais surtout un hommage appuyé à tous les porteurs d'eau sans qui les maillots jaunes n'auraient aucune chance de franchir la ligne en vainqueurs.



34.6 %

34.6% de femmes à la députation, c'est + 15.4 % !



Cohésion sociale

En cette période, le personnel de vente alimentaire, des soins, du nettoyage et de la logistique sont soumis à davantage de sollicitations mais font face à la situation avec dignité. La population a applaudi leur courage.

Dans certains de ces secteurs, les conditions de travail ne sont pas régies par des conventions collectives et les salaires ne permettent pas de vivre correctement.

Dans les métiers de la livraison, de grandes compagnies font appel à des sous-traitants où le personnel peine à faire reconnaître les heures supplémentaires ou les frais liés à leur emploi. Les horaires irréguliers empêchent aussi de trouver un autre emploi en complément.

Dans la vente, les chiffres d'affaires ont augmenté dans l'alimentaire mais les conditions de travail stagnent. Une caissière se retrouve en permanence face à des clients, touche des marchandises et argent comptant en ayant comme protection un plexiglas qui a été changé car trop étroit lors de la première vague COVID 19. Mise à part des conventions d'entreprises, il n'y a pas de conditions cadres étendues dans ce secteur. Le minimum salarial d'une convention d'entreprise est au plus haut à Fr. 4000.- brut par mois mais beaucoup d'employé-e-s de la branche n'arrivent jamais à ce montant brut.

Dans les soins, nombre de salarié-e-s quittent rapidement la branche tant la cadence imposée interfère parfois dans la prise en charge des patient-e-s. Sans compter que si dans des établissements, le nombre de pensionnés baissent, l'institution n'aura d'autres choix que de congédier ce personnel au front.

La proposition d'un conseiller aux États demandant une extension du travail du dimanche dans la loi COVID 19 est une attaque frontale contre la protection des salarié-e-s de ce pays.

Ces métiers essentiels tournent à plein régime durant la crise et n'est-ce pas le moment de revaloriser les salaires de ces branches où le personnel est exposé? La logique répond OUI, l'élan de reconnaissance de la population s'est fait entendre en début de crise.

Mais le milieu économique ne l'entend pas. Ainsi, les partis bourgeois s'attaquent à une extension du travail le dimanche par le biais de la loi

COVID 19. La proposition d'un conseiller aux États a été rejetée par la chambre haute mais passe, le lundi 8 mars auprès des parlementaires du Conseil National. L'idée de vouloir étendre le travail dominical dans la vente n'est pas nouvelle et touche de plein fouet, le personnel souvent féminin avec de petits salaires. Même si je ne connais pas la décision des parlementaires lorsque j'écris ce billet, les attaques frontales contre la protection des salarié-e-s sont inadmissibles. Sommes-nous donc inégaux face à la pandémie?



De plus, la date du 8 mars est symbolique car c'est la journée internationale du droit des femmes. La phrase suivante de Simone de Beauvoir demeure actuelle: « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant ».

Avec la crise actuelle, il est peut-être temps de penser à une nouvelle organisation de la société. Les fossés qui s'agrandissent vis-à-vis du pouvoir d'achat, entre des hauts et bas salaires; le stress et cadence infernales qui amènent burn out et maladies doivent diminuer.

Nous tendons à un équilibre et à un bon fonctionnement de la société. Pour cela, il est important que chaque individu puisse trouver une reconnaissance de sa contribution sans que les inégalités deviennent criantes. La garantie de pouvoir concilier vie professionnelle et vie privée est primordiale tout comme le fait de pouvoir vivre dignement de sa force de travail.

Francine Zufferey,
secrétaire syndicale Unia Valais

Pas touche à nos rentes!

Fin janvier 2021, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États, composée de 9 hommes pour 4 femmes, présente sa réforme d'assainissement de l'AVS au Parlement, pour une économie de 1,4 milliards de francs. Sans grande surprise, lesdites économies se feraient sur le dos des femmes.

Dans le projet, la Commission se prononce sur l'alignement de l'âge de la retraite des femmes sur celui des hommes pour, au plus tard, 2030. Les fervents moqueurs de l'égalité, ceux en faveur d'une armée pour toutes et tous comme figure de proue de leur lutte pour la stricte égalité femmes-hommes s'en réjouiront. Pas les féministes qui revendiquent depuis des années déjà, une augmentation des rentes des femmes. C'est tout le contraire d'une égalité fantoche que serait l'alignement de l'âge de la retraite, car, dans les faits, cela reviendrait à baisser les rentes de vieillesse des femmes, qui toucheraient entre 40 et 100 francs en moins par mois, pour une moyenne d'environ 1'200 francs par année, par femme, selon une étude réalisée par l'USS, fin 2020.

Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, propose, par exemple, d'utiliser une partie des gigantesques réserves de la BNS pour assainir l'AVS.

Rappelons que les femmes touchent significativement moins de rentes que les hommes à l'âge de la retraite, car elles sont victimes non seulement des inégalités salariales, mais également du système patriarcal inégalitaire de répartition des tâches au sein du foyer. Très souvent, leur second pilier est lacunaire voire inexistant et ne parlons même pas d'un éventuel troisième pilier. L'AVS est dotée d'un mécanisme qui permet aux personnes s'étant chargées des tâches éducatives et d'assistance au sein d'un foyer, d'ajouter des bonifications y relatives comme revenus fictifs,

lors du calcul de rentes, ce qui permet de rétablir un semblant d'égalité entre les hommes salariés cotisants et les femmes au foyer. Néanmoins, la rente mensuelle maximale s'élevant à 2'400.- il est très compliqué d'imaginer subvenir à ses besoins vitaux avec cette unique rente, sachant que, dans la plupart des métiers typiquement féminins, en tenant compte des pourcentages réduits et des années d'engagement uniquement en faveur du ménage, la majorité des femmes ne touchent de loin pas le montant maximal de la rente...

Alors non, nous ne souhaitons pas que les instances dirigeantes fassent des économies sur nos rentes inégalitaires, au contraire, nous demandons une meilleure sécurité financière à la retraite et une hausse des rentes pour les femmes! Nous aspirons à une vraie égalité, pas à des chimères. Tant que celle-ci ne sera pas atteinte, vous ne toucherez pas à nos maigres rentes AVS pour faire vos économies. Trouvez une autre solution! Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, propose, par exemple, d'utiliser une partie des gigantesques réserves de la BNS pour assainir l'AVS.






En février 2021, l'USS lance un appel à signer sous la forme d'une lettre aux conseillers aux États: « pas touche aux rentes des femmes » pour protester contre cette réforme injuste. En un mois, elle récolte plus de 300'000 signatures. Le Conseil des États examinera les propositions de sa Commission lors de la session parlementaire de printemps, en ce mois de mars 2021, espérons qu'il ne reste pas sourd face aux revendications de la population!

Elodie Wehrli





Objectif Femmes* soutient la candidature de Mathias Reynard

-  Lutte contre les licenciements au retour de congé maternité.
-  Campagnes de prévention contre le harcèlement sexuel
-  Congé parental
-  Lutte contre les violences domestiques
-  Egalité salariale avec des contrôles rigoureux




*L'humain,
toujours!*

MATHIAS REYNARD

au Conseil d'État





13 avril - 18 h 30
Comité directeur

17 avril - 15 h 00
Congrès du PSVr

11 mai - 18 h 30
Comité directeur

15 juin - 19 h 00
Comité directeur

24 août - 19 h 00
Comité directeur

Oui

 J'adhère au PSVr

 Je souhaite recevoir le peuple.vs

Inscription à envoyer au
PSVr
Rue de Conthey 2
1950 Sion

ou directement sur le site:
www.psvr.ch

Nom / Prénom

Adresse

NP / Localité

Téléphone / Mobile

Courriel



Le vengeur masqué



Il y avait des élections à Genève. Chez nous, c'est un peu passé inaperçu, parce qu'on avait bien assez à faire avec notre Conseil d'État et le Parlement.

Inaperçu, ou presque. On a presque envie d'espérer qu'à part au bout du lac, personne n'a vu passer l'info, tellement c'est la honte.

On peut donc mentir devant un Parlement, être condamné par la justice, et se présenter au poste de Conseil d'État. Et, pire, la population va même vous soutenir en vous plaçant au second rang... Mais bon sang de bon soir, on peut donc faire tout et n'importe quoi sans craindre les moindres représailles! Pourquoi diable alors respecter les règles, les lois, les directives...? Pourquoi vouloir être une «bonne personne» si au final, ce sont les voyous qu'on récompense?

D'accord, en Valais, c'est moins grave. On peut aller manger au resto à titre privé et sans payer, c'est tout à fait convenable... Circulez, y'a rien à voir.

Dans une prochaine vie, je serai anarchiste! Promis juré!

Bimensuel 10^e année

Site internet : www.lepeuplevs.ch

Rédaction : Barbara Lanthemann
PSVr
Rue de Conthey 2
1950 Sion
redaction@lepeuplevs.ch

Abonnement : annuel CHF 95.-
de soutien CHF 120.-
membres JSVr CHF 50.-

Tarifs de publicité : CHF 200.- (1/8 page)
CHF 400.- (1/4 page)
CHF 800.- (1/2 page)
CHF 1600.- (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2
1950 Sion
079 443 76 41
abonnement@lepeuplevs.ch
publicite@lepeuplevs.ch